

«Manager par le Coaching»

Programme détaillé

- 1. Pourquoi le coaching est-il le moyen le plus efficace pour faire progresser vos collaborateurs optimiser vos résultats et les pérenniser ?**
- 2. Qu'est-ce que le "véritable" coaching dans une société qui utilise ce terme pour désigner des réalités multiples ?**
- 3. Comment le coaching vient-il en appui ?**
 - Quelles sont les situations bloquantes que vous rencontrez ?
 - Décelez-vous chez vos collaborateurs des attentes exprimées ou latentes ?
 - Coaching demandé, accepté, « imposé »
 - Coaching des dirigeants/des collaborateurs
- 4. Comment instaurer le climat indispensable à la conduite du coaching ?**
 - Dans quel contexte le coaching peut être efficace et auprès de qui ?
 - Quels sont les obstacles internes ou externes ?
 - Le manager peut-il être un coach ?
 - L'information/La formation/Le conseil/le mentoring/Le coaching/le management
 - La connaissance des métiers exercés: force ou faiblesse pour le coach ?
- 5. La conduite d'une action spécifique avec un collaborateur**
 - Le positionnement du coach
 - L'analyse de la situation
 - La détermination des objectifs
 - Diagnostiquer et formuler une stratégie
 - Passer des accords
 - Conduire le coaching
 - Evaluer son travail
- 6. Comment amener le collaborateur à découvrir, planifier l'action, la solution par lui-même ?**
 - Quelles sont les demandes ou les situations rencontrées ?
 - Etes-vous en mesure d'y répondre ?
 - Comment y répondre ?
 - Comment intégrer le coaching efficacement dans votre management ?

7. Mise en situation et entraînement dans des cas réellement rencontrés et préparation à des situations que vous allez vivre

- Les formulations de questions et les attitudes à adopter

8. Elaboration ensemble des outils pratiques, efficaces d'accompagnement

- Construction d'entretiens types dans différentes situations

9. Synthèse, plan d'action et évaluation de la formation

Les modalités de participation

- ✓ DUREE : 14 heures
- ✓ PRESENTIEL :
2 session de 7h
- ✓ DISTENCIEL :
4 session de 3h30
- ✓ DATES : nous consulter
- ✓ DELAIS : accès à la formation après proposition, 2 mois maximum
- ✓ INDICATEUR DE RESULTAT :
 - ✓ Satisfaction client 2023 : 98%
 - ✓ Taux d'abandon : 0%
- ✓ HORAIRES :
9h00-12h30 ou 13h30-17h



Multiscoré TGS est inscrit dans le catalogue de référencement des organismes financeurs de la formation (Le Datadock) et certifié Qualiopi

Objectifs de la formation

- Identifier la posture coach
- Utiliser le coaching dans le management

Si l'une de ces bonnes raisons vous concerne...

Adopter une forme de management efficace dans le temps.

- Adapter son management aux générations Y et Z.
- Créer de l'efficacité, de la motivation, de la compétence durable.
- Arrêter de faire du mal aux autres et de s'en faire à soi-même.

...inscrivez-vous dès maintenant !

Tarifification comprenant :

- La préparation de l'animation
- Les phases d'animation
- Les déplacements du consultant (si formation présentielle)
- Les aspects administratifs
- Les remises d'attestations individuelles loi Alur

Les participants (Public visé et prérequis)

Professionnel de la transaction immobilière exerçant déjà le métier sans niveau de diplôme exigé.

- Les managers qui maîtrisent déjà "le niveau 1 du management" et souhaite évoluer vers des techniques plus poussées permettant d'obtenir plus de résultats et surtout de les pérenniser.

Moyens pédagogiques

- Quiz
- Scénarisation de situations
- Exposé théorique de l'animateur.
- Ecriture de scripts pour les participants
- Echanges interactifs
- Utilisation du paperboard
- Exposés de cas concrets
- Travail sur les situations rencontrées par les participants

Moyen d'évaluation

Une évaluation « à chaud » en fin de cycle de formation

Un Quiz de validation des acquis

Animation

Un consultant de MULTISCORÉ spécialisé dans l'activité développement des services immobiliers

MULTISCORÉ

TGS

MULTISCORE TGS
118, avenue du général Michel Bizot
75012 PARIS

Tél : 01 53 46 96 21

e-mail : info@multiscoretgs.fr

www.multiscore

 : Multiscore Paris

N° Organisme : 11754870675

Référents :

Pédagogique
Philippe Fauré
philippe.fauré@multiscoretgs.fr

Administratif et handicap :
Carole Garcia
info@multiscoretgs.fr

Document remis

Support de formation

Formule à Distance

La formation à distance est effectuée via le logiciel ZOOM.

L'ouverture d'un compte gratuit permet au participant d'accéder à la formation. Les liens de connexion à la formation sont communiqués au préalable aux participants.

A l'issue de la formation, une attestation de formation* éligible loi Alur vous sera délivrée

** L'obligation de formation continue instaurée par la loi ALUR, définie (décret du 18 février 2016, JO du 21/02/2016) un volume de formation obligatoire de 14 heures par an (ou 42 heures sur trois ans)*